

EDITO DE M. LE MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans moins de deux ans vous aurez à choisir une nouvelle équipe municipale et celle-ci désignera l'élu(e) qui aura la charge et la responsabilité de gérer notre commune.

En ce qui me concerne, j'ai pris la décision de ne pas solliciter, en mars 2020, un nouveau mandat. Après en avoir informé mes collègues élus, je préfère et tiens à vous le communiquer officiellement sachant que déjà l'on m'interroge sur le sujet. Les raisons qui m'ont amené à cette décision sont simples : pour l'avenir de Villeperdue, il sera bénéfique qu'un nouveau leadership s'installe, accompagné d'une équipe solide et solidaire pour proposer des idées et des projets nouveaux, nécessaires à la construction de Villeperdue. Cette idée doit naître dans la tête d'élu déjà en place mais aussi dans celle de futurs candidats souhaitant s'investir pour Villeperdue, deux années ne sont pas de trop pour bien préparer cette échéance.

Pour ce qui me concerne, je vais poursuivre ma mission, le temps de mandat qu'il me reste, comme je l'ai toujours fait, avec comme seul objectif l'intérêt de Villeperdue et de tous ses habitants.

Roland Bariaud

LE 8 MAI 2018 EN IMAGES !

BANQUET COMMUNAL

Hommage aux doyens



Cérémonie officielle



Service du Tourne-Bride et animation Serge FOUCHET



AGENDA

Soirée doudou

19 juin à 19h00

Bibliothèque

Fête de l'école

22 juin

à partir de 17h30

Salle albizzias et abords
Kermesse organisée par l'APE
suivie du spectacle des écoliers préparé
avec leurs enseignants

Soirée années 80

30 juin à 19h30

Restaurant « le Tourne Bride »

Soirée family roller disco

6 juillet à 18h30

Salle polyvalente

Organisée par le roller-hockey (page 4)

Conseil municipal

6 juillet à 20h00

Salle du conseil - mairie

14 juillet

à 14h00 - Concours de pétanque
(inscription à 13h00)

à 19h00 - Repas champêtre

à 22h30 - Retraite aux flambeaux

à 23h00 - Feu d'artifice

Stade « Michel Vauge »

Conseil municipal

31 août à 20h00

Salle du conseil - mairie

Rentrée des classes

3 septembre à 9h00

Ecole côté mairie



FAITES QU'« ÉTÉ » RIME

AVEC « TRANQUILLITÉ »

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruit de voisinage

Rappel des horaires de tolérance pour effectuer des travaux de bricolage, entretien... générant des nuisances sonores :

☺ de 08h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h30
du lundi au vendredi

☺ de 09h00 à 12h00 et de
15h00 à 19h00 le samedi

☺ de 10h00 à 12h00
le dimanche et jours fériés.



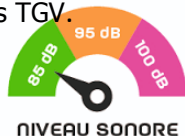
LGV ET MESURES DE BRUIT

Normes respectées non acceptables

Le 16 mai dernier, les mesures de bruits réalisées par le concessionnaire Liséa ont été présentées aux élus et populations concernés.

Sans surprise, ces résultats montrent que les réglementations en matière d'acoustique ont été respectées par le constructeur de la LGV et que, de fait, aucune mesure de protection nouvelle ou complémentaire ne serait imposée.

Parce que cette situation n'est pas acceptable, les élus de toutes les communes impactées, des LGV Sud Europe Atlantique et Bretagne Pays de Loire, ont interpellé le Ministre, M. Nicolas Hulot, pour une rencontre afin que des solutions efficaces soient apportées aux riverains subissant les nuisances sonores des nouvelles circulations TGV.



La commission d'enquête a remis son rapport et, sans surprise, donné un avis favorable au projet. Les observations et propositions émises par Villeperdue pour la protection des secteurs habités riverains de l'A10 n'ont pas été prises en compte sauf un engagement pris par Cofiroute pour un revêtement acoustique qui diminuerait de 3 décibels les émissions de bruit. Toutefois, lors d'une rencontre avec un représentant de Cofiroute, celui-ci s'est engagé à étudier l'implantation d'un merlon d'une longueur d'environ 500m aux abords du hameau de la Bourde – les Penlous – les Réglacières. Cela ne règle qu'une partie du problème, reste à exiger des mesures pour les secteurs du Bry, de la Forêt, des Baffaults et du Sa-blonné. Le planning des travaux, probablement à partir de 2019, sera connu après signature de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique par Madame la Préfète, à suivre...

BUDGET GÉNÉRAL 2018

Vote à l'équilibre du budget :

- * section fonctionnement : 746 963 €
- * section investissement : 544 774 €



TAXES LOCALES 2018

Dotations de l'Etat maintenues

Les élus constatant un maintien, comme annoncé, des dotations de l'Etat, décident de conserver les taux locaux de 2017 :

- * taxe d'habitation **14,11 %**
- * taxe foncière sur les propriétés non bâties **26,38 %**
- * taxe foncière sur les propriétés bâties **12,42 %**

SUBVENTIONS ET AUTRES DEPENSES

3000 € aux associations : Le montant global des subventions 2018 est de 3 000 € dont 533 € versés à la coopérative scolaire.

Dépenses reconduites notamment :

- achat de livres pour les élèves de CM2 offerts lors de la fête de l'école (maximum 18 € par ouvrage)
- achat du feu d'artifice pour le 14 juillet à hauteur de 2200 €



Beille-Bee l'abeille et la permaculture

Suite de la réunion du 10 avril dernier axée sur la permaculture proposée par la municipalité.

En deux mots, la permaculture est la contraction de (agri)culture permanente. Les principes de base sont simples : préserver l'écosystème et s'appuyer sur les lois de Mère Nature pour favoriser une culture permanente où faune, flore et êtres humains vivent en parfaite harmonie. Le tout dans un environnement sain et auto-suffisant.

La permaculture entend s'appliquer aussi bien en agriculture, que dans la gestion des habitats mais également dans les modèles sociaux en s'inspirant toujours du bon sens et de la biodiversité de la nature.

BEILLE-BEE l'abeille a une ruche idée :

Si vous souhaitez en savoir plus ou même mettre en pratique vos connaissances en jardinage, une association « **LE JARDIN DE DEMAIN avec les arbres d'hier** » vous sera prochainement proposée autour du projet réhabilitation des lagunes.

Ainsi, sur une parcelle d'environ 1,2 hectares, l'association vous offrira la possibilité de mettre en œuvre les différentes étapes de conception d'un environnement durable (design, potager, ruches etc....) en s'appuyant sur la technique de la permaculture.



ELARGISSEMENT DE L'AUTOROUTE A10

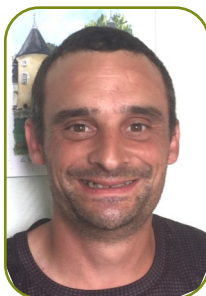
PERSONNEL COMMUNAL

Christel TESSIER a été recrutée par voie contractuelle sur les postes de gérante de l'Agence Postale Communale et agent d'accueil de la mairie.



Le contrat aidé d'**Anne-Marie PIN-TENS**, agent des ménages notamment des bâtiments scolaires a été reconduit pour 1 an à compter du 1er mai dernier...

Anthony CHAMPION vient renforcer l'équipe des services techniques sur la période estivale.



SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

L'ADMR de VILLEPERDUE vous informe qu'un service de portage de repas a été mis en place sur la commune par l'ADMR du ridellois.

Pour plus d'informations vous pouvez téléphoner :

au 02 47 45 91 76 ou 07 50 67 30 11

PETITE ENFANCE

Le guide des premiers pas : jeunes parents, un service de la communauté de communes à votre écoute

Un point d'orientation Petite Enfance est à votre disposition tous les jours sauf le mercredi.

Un seul numéro

02 47 34 29 00

petiteenfance@tourainevalleedelindre.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLEGE-LYCEE

Inscriptions au transport scolaire en ligne sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr depuis le 1er juin jusqu'au 23 juillet 2018.



Une inscription au-delà du 23 juillet entraînera une pénalité de 10€ sauf cas particuliers. Des nouveautés pour septembre :

- ◆ **Les cartes de transport seront envoyées au domicile des familles par la REGION CENTRE VAL DE LOIRE**
- ◆ **Le paiement des frais de dossiers de 25 € par élève dans la limite de 50 € par foyer, se fera en ligne au moment de l'inscription.**

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le site Internet de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre sur lequel tous les arrêts et horaires sont répertoriés :

www.tourainevalleedelindre.fr

RENTREE SCOLAIRE 2018 ET GARDERIE PERISCOLAIRE

La gestion de l'accueil périscolaire est confiée à Touraine Vallée de l'Indre dès septembre prochain

Au 1er septembre 2018, la commune travaillera conjointement avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre qui deviendra gestionnaire et organisateur de l'accueil périscolaire.

Les plages d'ouverture de cet accueil périscolaire restent inchangées :

☺ **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00**

Ce changement permettra de proposer une tarification harmonisée sur toutes les structures périscolaires de notre communauté de communes et de mettre en cohérence une politique éducative sur l'ensemble du territoire.

Les actions en cours seront poursuivies avec le maintien sur cet accueil du personnel actuellement en poste.



Nouvelles formalités d'inscription

☺ La constitution du dossier d'inscription est obligatoire : à retirer en mairie ou sur le site Internet ci-dessous.

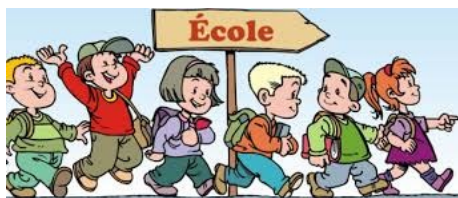
☺ La pré-inscription aux activités périscolaires est nécessaire.

Plus d'infos : **www.alsh-tourainevalleedelindre.fr**

INSCRIPTION ECOLE RENTRÉE 2018

Pour inscrire votre enfant entrant à l'école de Villeperdue :

- ◆ **vous présenter à la mairie** : (muni de votre livret de famille)
 - afin de procéder à la pré-inscription de l'enfant,
 - de vous informer sur les services périscolaires (cantine et garderie)
- ◆ **prendre contact avec l'école** (chemin de la Godinière) muni du carnet de santé de l'enfant.



Infos complémentaires par voie d'affichage sur site école et mairie.



FÊTE DE L'ÉCOLE

La kermesse de l'école, proposée par l'**Association des Parents d'Elèves** aura lieu le **Vendredi 22 Juin à la salle « Les Albizzias » et abords à partir de 17h30**



☺ restauration sur place, avec notre petit geste pour la planète : gobelets réutilisables (consigne: 1 €)

☺ nombreux stands de jeux

☺ vente d'enveloppes **toutes gagnantes**

Contact APE : ape.villeperdue@gmail.com ou par tél au : 02 47 26 02 99

Au cours de la kermesse aura lieu **le spectacle des enfants** préparé et organisé par les enseignants.

Une tradition conviviale à maintenir !

Depuis de nombreuses années, en plus de la cérémonie officielle de la fête nationale, il était de tradition que les Villeperduisiens se retrouvent pour un après-midi

festif sur les terrains de Courbeloup et du stade Michel Vauge. Tour à tour, la municipalité, le Comité des fêtes, et plus récemment le Sporting Club de Villeperdue ont fait en sorte de perpétuer ce moment de convivialité : animations inter associatives, repas champêtre préparé et servi par des bénévoles d'association et feu d'artifice offert par la commune. Force est de constater qu'au cours des dernières années l'engouement est un peu retombé pour cette journée incontournable et que devant le manque de participation du public, les associations se sont tour à tour désengagées de l'organisation.

Ce constat mérite réflexion sur la façon de redonner l'envie aux Villeperduisiens et Villeperduisiennes de retrouver le goût de la fête et de la convivialité. En attendant, à l'initiative de quelques bénévoles, une solution transitoire, en association avec le « Tourne-Bride », permettra cette année encore de proposer au public :

☺ à 14h00 un concours de pétanque (inscription dès 13h00)

☺ à 19h00 un repas moules frites

☺ à 22h30 une retraite aux flambeaux suivi d'un feu d'artifice

Nourrissons nos neurones !

Les beaux jours qui s'installent sont une occasion supplémentaire de passer du temps le nez dans un livre, les pieds nus dans l'herbe !

Alors, hop, direction la Bibliothèque de Villeperdue pour emprunter le dernier Marc Lévy que convoite Sylvie ou la dernière fiction qu'attend fébrilement Kévin ...

Plus de 70 000 livres à disposition !

Nouveau : La bibliothèque évolue avec son temps. Désormais, sur www.bibliotheques-tourainevalleedelindre.fr

il est possible en 1 clic, de :

- voir des centaines de films
- mettre de côté le livre de ses envies
- suivre toute l'actualité des animations culturelles proposées par les communes de l'intercommunalité.

Les bénévoles vous accueillent les mercredis 10h-12h/17h15-18h30 et samedis 10h-12h.

L'exposition de juin sur le chemin de fer a fait le plein et ravi les écoliers



1918 AVIS À LA POPULATION

Pour commémorer le centenaire de la fin de la grande guerre (1914-1918), nous cherchons à emprunter des objets (vêtements, affiches, cartes, ustensiles...) relatifs à cette période. Exposition et animations sont à venir. **Un grand merci à l'avance pour votre implication !**

Roller-dance en septembre à partir de 8 ans



Info : 06 19 03 17 24 ou 06 20 95 87 09

LES INTROUVABLES - ROLLER-HOCKEY

Ecole de roller : Sébastien CHARRIER (06 64 57 84 40)

- à partir de 5 ans le lundi 18h-19h

Roller-hockey : Cédric ARNAUD (06 74 75 71 51)

- à partir de 6 ans le mardi 19h-20h et vendredi 18h-19h30
- adulte le mardi et le vendredi 20h-22h